

**Solidaires**  
**SUD**

CCAS – CTMR  
Toulouse

**Elections professionnelles 2011  
hospitalières**

*Vous éliez vos délégué(e)s au*  
**COMITE TECHNIQUE  
D'ETABLISSEMENT  
(CTE)**



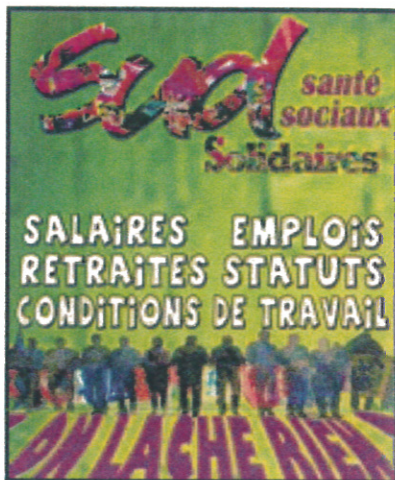
**LE 20 OCTOBRE, PAS D'ABSTENTION, VOTEZ SUD !**

Le **CTE** est une instance appelée à émettre un avis sur l'organisation et les conditions de travail, les horaires, les effectifs, les qualifications, la formation, la répartition des primes...

Le **CTE** doit être obligatoirement consulté et se prononcer sur tous ces sujets, même si il n'a qu'un rôle consultatif. Les directions tentent de plus en plus de s'affranchir de cette obligation.

Des résultats des élections dépend la constitution des **CHSCT** (Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail)

De ces résultats dépend également la **représentativité des syndicats** au niveau local et national.



Sous prétexte d'une nouvelle politique «un logement pour tous» le gouvernement diminue les budgets des centres d'hébergement et supprime des places d'accueil d'urgence.

Comme ailleurs, alors que les besoins augmentent le nombre de postes diminue, augmentant la pression au travail et laissant dans la précarité de nombreux collègues contractuels. La lourdeur des procédures de recrutement accentuant encore ces injustices.

**La résorption de la précarité des personnels (et des usagers) restera une priorité pour les élu(e)s SUD en CTE**

*Les lois et réformes de modernisation sociale, de la protection de l'enfance, de la prise en charge des personnes âgées ou handicapées et les restrictions budgétaires ont complètement bouleversé le sens du travail social. Elles accélèrent les restructurations, les fusions et regroupements d'établissements et imposent des plans d'économies drastiques aux personnels.*

**SUD a toujours essayé de s'opposer à ces régressions en participant à de nombreux collectifs unitaires**

Dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, au fil des années, la prise en charge des résidents est de plus en plus soutenue et les moyens ne suivent pas. Les engagements pris, suite à la canicule de 2003, de renforcer les effectifs n'ont jamais été tenus.

**SUD, dans SOLIDAIRES, élabore des propositions sur la dépendance qui aillent en sens inverse de la privatisation de la protection sociale**

**DONNER  
SA VOIX  
ET PRENDRE  
LA PAROLE**



Dans tous les établissements médico-sociaux de nouveaux dispositifs sont imposés par le législateur et mis en place à marche forcée par les directions.

Les prises en charge s'intensifient et se complexifient. Les moyens en personnel et en formation se réduisent en même temps que la casse des statuts s'organise.

La précarisation des emplois, les glissements de tâches, le non respect des règles statutaires, deviennent monnaie courante !

Dans ce contexte, **le choix d'un syndicat résolument engagé dans les luttes**, refusant la régression sociale et porteur des revendications collectives du personnel est primordial !

**Les CTE (Comités Techniques d'Établissements) existent au sein de chaque établissement :**

*MECS RAMEL -*

*CENTRE MATERNEL Ste LUCIE -*

*CHRS MAISON DES ALLEES*

*L'IME MONTAUDRAN*

*CTMR (Ducis, Tourelles et Dr Marie)*

Ils comprennent deux collèges :

un pour la catégorie C et un pour les catégories B et A

Vous, pouvez maintenant consulter sur le Blog :  
<http://sud-ccas-toulouse.eklablog.com> l'ensemble des tracts diffusés par notre syndicat et bien d'autres informations

*SUD s'engage à :*

- *agir pour la titularisation de tous les contractuels employés sur poste permanent,*
- *lutter pour améliorer les conditions de travail et renforcer le rôle du CHSCT,*
- *imposer des effectifs suffisants et défendre nos missions de service public constamment remis en question par des plans d'économie,*
- *agir contre la déqualification du travail social et médico-social, en particulier par une revalorisation des salaires et des carrières*
- *faire respecter les plannings de travail (amplitudes horaires, jours de repos fixes, ...)*
- *lutter contre un management de plus en plus individualisant et culpabilisant qui engendre de la souffrance au travail.*
- *défendre le statut des personnels, refuser l'individualisation des primes et des salaires et promouvoir le travail en équipe.*



**SUD CCAS—CTMR**

2 bis rue de Belfort 31000 Toulouse

Tel : 05 61 58 85 39 (boite vocale)

Permanence jeudi matin

Blog: <http://suc-ccas-toulouse.eklablog.com>

Mail : [sud@ccas-toulouse.fr](mailto:sud@ccas-toulouse.fr)